

## Conservation et développement local au Niokolo Koba

**L**A création d'une aire protégée consiste à délimiter une zone où les écosystèmes sont littéralement « mis sous-cloche » pour enrayer la disparition d'espèces animales et végétales sauvages. Les incidences d'une telle politique ne sont pas uniquement internes à ces zones : la vie socio-économique de toute une région s'en trouve considérablement transformée ; réciproquement, l'environne-

dant, ces territoires n'ont jamais été vacants car ils étaient régulièrement utilisés par des populations dont le mode de vie ne pouvait qu'être gêné par la création du parc.

### ***La détérioration des conditions de vie locales***

Le parc national du Niokolo Koba a été mis en place entre 1926 et 1969 par divers décrets et arrêtés. Les premières mesures de conservation sont prises suite à un début de disparition de la grande faune attribuable à la chasse sportive coloniale : un parc national de refuge est alors créé en Haute Casamance. C'est surtout à partir des années cinquante qu'une véritable politique de conservation se met en place dans la région, tandis que les aménagements touristiques se développent. Le parc national du Niokolo Koba est créé le 19 août 1954, avec une superficie de 260 000 hectares, peu à peu agrandie par l'intégration successive de plusieurs forêts adjacentes ; depuis 1969, il couvre une surface de 913 000 hectares. Situé dans le domaine des savanes boisées soudaniennes, il représente un écosystème dans lequel le feu est un outil fondamental de gestion du paysage par les communautés locales. Si le bilan écologique de quarante années de protection est globalement positif, certaines espèces, particulièrement l'éléphant et l'éland de Derby, sont en danger, et selon les experts, le parc pourrait connaître une diversité biologique importante (2).

cher son émergence éventuelle. L'égalitarisme face aux ressources naturelles est l'une de ces stratégies : il s'agit d'une part d'en garantir l'accès à tous, et d'autre part d'éviter l'apparition d'un pouvoir lié à leur redistribution. Toutes les richesses sont considérées comme communes, gérées collectivement et redistribuées en fonction du rôle de chacun dans la société ; il en est notamment ainsi du partage de la viande de chasse chez les Bassari, ainsi que de la répartition des terrains de culture chez les agriculteurs. De plus, l'exploitation des ressources naturelles est profondément liée à des critères religieux, les hommes devant être en accord avec les esprits de la brousse, seuls maîtres du territoire et de ses richesses. Les communautés locales se considèrent donc comme des « usufructières » (3) des ressources dont l'accès ne s'effectue que dans la limite des pratiques liant les hommes et les esprits, car cet espace vital doit être valorisé tout en étant conservé. Ceci entraîne de nombreuses restrictions pour toutes les activités : défrichage, chasse, cueillette ou pâturage. Cette relation est complétée par un réel sentiment de com-

pratique. Enfin, la mobilité a une double fonction : les déplacements de villages et l'agriculture itinérante permettent de laisser les ressources naturelles se reconstituer ; par là même, c'est une

Les relations sont d'autant plus difficiles que les gardes sont des militaires, généralement étrangers à la région. La direction des parcs nationaux de Dakar correspond à une sorte d'état-major dont les commandants seraient les conservateurs des parcs. Sur le terrain, les agents du parc ont un grade et, encore plus important selon la population, un uniforme... Ceci inspire à la fois méfiance et crainte : « *On se lève le matin et on met les pieds dans nos chaussures ; on est déjà suspecté (si) on ne porte pas d'uniforme* » (5).

parc : les phacochères dans les champs, les hyènes qui s'attaquent aux animaux domestiques, ou récemment encore, une femme tuée par un hippopotame.

La conjonction de ces tensions provoque alors un accroissement rapide du braconnage sous deux formes principales : des intrusions occasionnelles à l'intérieur du parc sont pratiquées par les villageois, principalement à des fins alimentaires (chasse et cueillette), tandis que des bandes organisées dotées d'un armement moderne se lancent dans des opérations de grande envergure, à des fins exclusivement commerciales. Les autorités du parc répondent à ce phénomène par une stratégie purement répressive (6), creusant encore plus le fossé entre la population locale et le Niokolo Koba.

### *Des tentatives de prise en compte des intérêts locaux*

Le classement du parc en réserve de la biosphère en 1981 (7), dans le cadre du programme MAB de l'Unesco, lui impose de nouvelles obligations vis-à-vis des populations locales. Les autorités doivent formuler une nouvelle « philosophie » pour le Niokolo Koba afin de pallier les inconvénients subis par la population, d'associer celle-ci à la conservation des espèces, et d'impulser le développement local (8).

Le parc national doit désormais assumer plusieurs rôles. Il s'agit d'abord d'améliorer et de mieux orienter au profit des populations le produit « parc national » : une priorité d'accès est accordée aux villageois pour les emplois dans l'hôtellerie et lors des travaux d'aménagement interne du parc. Une équipe d'une dizaine de guides du Niokolo Koba a été instituée et un campement touristique a été créé à l'entrée du parc, suite à une initiative locale. De plus, le parc peut être considéré comme une « pépinière » permettant de réimplanter les espèces les plus abondantes de flore et de faune dans les territoires voisins. Enfin, une gestion durable des ressources dans la zone extérieure doit accompagner ces mesures, avec pour thèmes d'action l'organisation de parcours pastoraux et la reconstitution de pâturages, l'amélioration des modes d'essartage et la régé-

(6) André-Roger Dupuy, précédent conservateur en chef des parcs nationaux, a mis en place la lutte active contre les infractions sur le modèle militaire. Voir notamment une caricature de ce personnage dans Fournier, *Le gri-gri du Niokolo Koba*, Bruxelles, Jean Dupuy, 1976, 46 p. (Les aventures de Spiro et Fantasio n° 25).

(7) Les réserves de la biosphère ont pour fonctions principales la conservation, la recherche, l'éducation et le développement. La même année, le parc a été classé site du patrimoine mondial de l'Unesco : il est désor-

mais considéré comme un bien commun de l'humanité.

(8) Michel Benoit, directeur de recherches à l'ORSTOM-Dakar, est très impliqué dans ce processus : après avoir étudié l'écologie humaine de la région, il est devenu conseiller scientifique auprès de la Direction des parcs nationaux. M. Benoit, *Une philosophie pour le parc national du Niokolo Koba et sa région (Sénégal) : réhabilitation de l'aire protégée et éco-gestion de sa périphérie*, Dakar, nov. 1991, 11 p.

nération active de la jachère, la réintroduction ou la recharge d'espèces et l'adoption de règles (quotas ou calendrier) en matière de cueillette et de chasse. Les autorités du parc n'ont ici qu'un rôle d'encadrement, c'est-à-dire que le matériel, les techniques et le financement sont ceux des villages eux-mêmes. Il faut également ajouter à ces aspects une priorité absolue : une action de sensibilisation doit être menée par les gardes, dont le rôle de gendarme doit peu à peu s'effacer au profit du dialogue.

Cette nouvelle orientation a donné lieu à diverses applications pratiques sur le terrain, avec généralement pour cadre de travail des GIE (Groupements d'intérêt économique) institués entre des villageois pratiquant une même activité. Les premières actions en matière de gestion de la faune ont ainsi débuté en 1990 à Médina Kouta et Bira avec des élevages de pintades, dont la viande et les oeufs sont vendus par les villageois pour leur propre compte. Par la suite, des expériences pourront être tentées avec de plus grands animaux, notamment des antilopes. En ce qui concerne la flore, alors que les premières réimplantations de bambous sont encore en cours d'étude à Dar Salam, les rôniers ont donné lieu à une colla-

nouvelle orientation en matière de conservation. Un premier bilan de celle-ci laisse entrevoir de nombreux obstacles à la réussite de la nouvelle philosophie du Niokolo Koba.

***La conservation : un élément de l'évolution sociale***

Les communautés locales s'accordent pour affirmer que leur vie était bien meilleure « auparavant ». La dégradation environnementale générale est perçue comme une résultante majeure d'un changement forcé des modes de vie, provoqué par l'apparition d'une structure et de contraintes étrangères à la région. Toutefois, il semble possible d'intégrer ce phénomène dans un processus beaucoup plus ancien que la simple création du parc. La colonisation peut ainsi être appréhendée comme un facteur décisif dans les transformations opérées.

Durant la période pré-coloniale, deux types de sociétés fondamentalement opposées ont coexisté pendant plusieurs siècles dans la région (1) : des royaumes fondés sur une forte hiérarchisation

sionnistes des sociétés étatisées, la prédation sur les hommes étant, en quelque sorte, remplacée par une prédation sur la brousse. La communauté de Médina Gonass, principal représentant contemporain de ces sociétés, obéit précisément à ce schéma (12). Elle a été créée dans les années 30 par un marabout qui « règne », à l'heure actuelle, sur une structure constituée du village originel et de tout un réseau de villages de « colonisation ». L'accroissement rapide de la population et l'organisation hiérarchisée au sein de Médina Gonass nécessitent toujours de nouvelles terres. L'essaimage de l'habitat se produit au-delà des champs initiaux par des défrichages additionnels, les nouveaux villages étant finalement intégrés à la communauté. Le défrichage définitif de la brousse permet ainsi de contrôler l'espace et les hommes, mais au prix des équilibres écologiques.

Malgré une densité moyenne de population qui reste faible, la pression démographique devient réelle en raison de la modification des systèmes de production provoquée par la colonisation. Celle-ci entraîne, en effet, une ouverture croissante des villages vers l'extérieur : l'immigration provoque un brassage de populations et de nombreux échanges interéthniques, tandis que l'émigration saisonnière se développe suite au « travail forcé ». Cette double ouverture fait apparaître de nouveaux besoins de consommation et surtout la monétarisation croissante des économies locales. Les systèmes « traditionnels » de production s'en trouvent peu à peu modifiés : l'agriculture locale, devenue l'activité prépondérante de la majeure partie de la population, se tourne en priorité vers les produits commercialisables, l'étendue des champs et le volume de la production sont fortement augmentés, tandis que le profit individuel apparaît au détriment de la gestion collective ; la cueillette et la chasse connaissent d'ailleurs le même type d'évolution. Parallèlement, une désacralisation de la nature et un changement dans les perceptions anciennes de la brousse, ainsi qu'une perte de connaissances botaniques, zoologiques autant que techniques se font sentir (13).

La transformation ainsi opérée s'est soldée par une dégradation importante de l'environnement, avec l'accélération de l'érosion des sols et la disparition croissante de la faune et de la flore. Les activités autrefois pratiquées de façon « traditionnelle » tendent désormais à surexploiter les ressources naturelles (14). Ainsi, si l'usufruit

(12) M. Benoit, *ibid.*

(13) Voir de nombreux exemples dans M. Gessain & M.Th. De Lestrangé (éd.), *Tenda 1980*, Mémoire de la Société des africanistes, 1980, 178 p.

(14) La rupture des équilibres écologiques a été considérablement accélérée par les acti-

vités de la SODEFITEX (Société de développement des fibres textiles) : créée en 1973-74, cette entreprise a notamment favorisé l'introduction de cultures de rente, telles que le coton, dans les villages situés au nord-ouest du parc.



de ces ressources est resté dominant, leur rythme d'exploitation s'est, lui, considérablement accru, entraînant une surprédation. Les communautés locales tant non étatisées qu'étatisées (comme Médina Gonass) ont en fait protégé leurs processus de reproduction sociale, mais ceci au prix de désastres écologiques. La création du parc national du Niokolo Koba vient accélérer un phénomène dont les origines lui sont vraisemblablement antérieures. Le parc s'insère dans une évolution sociale de long terme et ne peut être considéré comme le seul agent exogène ayant déclenché les transformations locales ; la mise en place d'une politique de conservation s'imposait réellement. Par ailleurs, l'interaction négative entre la conservation des espèces et leur environnement local trouvant ses origines dans des causes beaucoup plus profondes que la simple création du parc, la sortie de l'impasse paraît encore plus difficile.

### *Les incertitudes d'une nouvelle philosophie*

Les actions menées à l'heure actuelle en périphérie du parc en sont encore à leur début, ce qui rend toute tentative de bilan aléa-

nouvelle philosophie au Niokolo Koba sont apparents.

Le parc connaît tout d'abord de nombreuses difficultés internes d'ordre technique et financier, qui tendent à hypothéquer son avenir écologique. Les problèmes techniques tiennent à une gestion du personnel peu adéquate et à des infrastructures largement défectueuses. Le corps des gardes vieillit, tout recrutement ayant cessé depuis plusieurs années malgré la diminution des effectifs. La moti-

nationales les plus en vue en matière de conservation qui brillent par leur absence. Le budget était d'environ 20 millions de francs CFA (hors salaires) en 1990-1991 et le parc n'a reçu que quelques aides ponctuelles, de surcroît modestes, au titre de réserve de la biosphère et de site du patrimoine mondial, tandis que les contributions sont surtout celles d'organisations non gouvernementales de faible importance. Les besoins financiers réels du parc ne sont donc pas pourvus, ce qui limite la portée des actions menées à l'extérieur.

Le second ensemble de difficultés est lié à la complexité sociale qui bloque la mise en place des nouvelles pratiques de conservation en périphérie du parc. La participation effective de la population locale n'est pas une chose aisée. Si les mots « sensibilisation » et « projets » font désormais partie du vocabulaire courant de la plupart des villageois, on peut se demander dans quelle mesure ceux-ci peuvent prendre la mesure des enjeux auxquels ils ont à faire face, d'autant que plusieurs décennies d'amertume semblent diffi-

pement local situés en périphérie du Niokolo Koba, créant de nouvelles opportunités d'enrichissement qui attirent de nouveaux venus. Récemment, un pharmacien de Dakar s'est ainsi lancé dans l'exploitation d'un champ sur des terres qu'il a obtenues sur le terroir de Bady où il compte par la suite créer une réserve de chasse.

La mise en place de la nouvelle philosophie se heurte enfin à plusieurs contradictions entre les objectifs définis et les politiques menées à l'extérieur du parc. En effet, les autorités du parc n'ont que de faibles compétences en dehors de leur terrain propre, et une certaine concurrence apparaît entre les diverses instances responsables. Cette situation est flagrante en matière de chasse : dans le cas de l'amodiation (16) et des zones d'intérêt cynégétiques, l'autorité qui permet la perpétuation des stocks de faune (la Direction des parcs nationaux) est différente de celle qui en gère l'exploitation (la Direction des eaux et forêts), ce qui empêche la mise en place d'une gestion des ressources cohérente du parc et de sa périphérie. La zone périphérique au sens des réserves de la biosphère n'a d'ailleurs toujours pas été définie d'un point de vue législatif. Par ailleurs, la politique économique menée par le gouvernement sénégalais entraîne la surexploitation des ressources naturelles : les cultures de rente continuent d'être encouragées, tandis que l'État lui-même apparaît comme un exploitant important des ressources naturelles par la fiscalisation des utilisations de celles-ci,

D'abord, il s'agit de déterminer un niveau viable de prélèvement des ressources, niveau qui soit acceptable pour chacune de ces ressources (faune et flore sauvages, pâturages, terres de culture...), c'est-à-dire qui n'excède pas leur rythme de reproduction, et qui soit également en mesure de répondre aux besoins des populations, d'un point de vue alimentaire et socio-culturel.

En outre, les modalités de gestion adaptées à chaque contexte sont à choisir sur le plan institutionnel. Les ressources naturelles ont toujours représenté pour les communautés africaines des biens communs dont la caractéristique principale, qui les différencie des ressources en accès libre, est l'existence de règles explicites ou implicites entre les utilisateurs quant à leurs droits et leurs devoirs en matière de prélèvement. Il apparaît ainsi que de nombreux cas de gestion de propriété commune des ressources renouvelables assu-